République Française

LOZERE

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES

Séance du vendredi 22 mars 2024

Date convocation : 18 mars 2024	*vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 20h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 10	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Fanny JACQUART, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY
Présents : 9	
Votants : 10	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET
Pour : 9	**Excusé(e)s:**
Contre : 1	**Absent(e)s:**
Abstentions : 0	**Secrétaire de séance:** Jean-Claude AUBERLET

Objet: Approbation du P.V. du Conseil Municipal du vendredi 9 février 2024

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 9 février 2024,
Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance de la séance du Conseil municipal en date du vendredi 9 février 2024, ci-joint en annexe.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture
le 28/03/2024
et publié ou notifié

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

Préfecture
Date de reception de l'AR: 28/03/2024
048-214800195-DE_019_2024-DE